

Mairie de Châteaudouble
1, place de la Fontaine
26120 CHÂTEAUDOUBLE

Réhabilitation de la salle des fêtes 26120 CHÂTEAUDOUBLE



C.C.T.P.

(Cahier des Clauses Techniques Particulières)
Lot N°05 CLOISONS - PLAFONDS - PEINTURES

ARCHITECTE

F. RAMADIER - Architecte DPLG
12 place Jean Jaurès 26250 LIVRON SUR DROME
Tel : 04.75.61.47.22 Fax : 04.75.85.54.47
Email : architecte@fabienramadier.com

ECONOMISTE

DICOBAT - Economiste
ZA La Maladière, Pôle 2000 Nord 07130 ST PERAY
Tel : 04.75.74.70.70 Fax : 04.75.74.70.71
Email : economiste@dicobat.fr

B.E.T STRUCTURE

BET MATHIEU
3, Impasse des Fontaines ZI- Les Fontaines 26120 CHABEUIL
Tel : 04.75.43.30.31 Fax : 04.75.42.07.39
Email : contact@bureaumatheu.fr

B.E.T FLUIDES

SAS ADUNO
33, Chemin du Pêcher 26200 MONTELMAR
Tel : 04 75 04 60 81
Email : contact@aduno.fr

B.E.T GEOTECHNIQUE

SIC INFRA
735 Allée du Vivarais 26300 BOURG DE PEAGE
Tel : 04 75 47 19 32 Fax : 04.75.02.82.46
Email : sicinfra@gmail.com

BET ACOUSTIQUE

ORFEA Acoustique - S. Faucheux
28 rue Paul Henri Spaak 26000 VALENCE
Tel : 04 75 25 50 18
Email : simon.faucheux@orfea-acoustique.com

BUREAU DE CONTROLE

QUALICONSULT - CT
85 allée du Merle 26500 BOURG LES VALENCE
Tel : 04.75.82.12.11 Fax : 04.75.43.74.44
Email : valence.qcs@qualiconsult.fr

COORDONNATEUR SPS

Sarl ATTEST
Quartier St Ferreol 26400 CREST
Tel : 09 60 08 84 29 Fax : 04 75 25 67 27
Email : contact@attest-expertise.fr



Sommaire

1 GENERALITES SUR CLOISONS SECHES	3
2 DOUBLAGES	4
3 CLOISONS	6
4 PLAFONDS	7
5 ISOLATION	9
6 DIVERS	11
7 PLAFONDS DECORATIFS ET ACOUSTIQUES	11
8 PLAFONDS POUR LOCAUX HUMIDES	12
9 DIVERS	12
10 GENERALITES	13
11 ENDUITS INTERIEURS	14
12 PEINTURES SUR PAROIS ET PLAFONDS	15
13 PEINTURES SUR OUVRAGES BOIS	16
14 PEINTURES SUR OUVRAGES METALLIQUES	17
15 DIVERS	18



1 GENERALITES SUR CLOISONS SECHES

1.1 SUJETIONS GENERALES

1.1.1 Objet

- Le présent C.C.T.P. a pour objet de définir les travaux nécessaires à la Réhabilitation de la salle des fêtes à CHÂTEAUDOUBLE (26120) pour la Mairie de Châteaudoable.

1.1.2 Documents techniques

- Les travaux du présent lot seront exécutés conformément aux documents cités dans l'énumération des pièces contractuelles du marché ainsi qu'aux normes NF, NF-DTU et NF EN systématiquement applicables au présent marché. Ces documents et normes ne sont donc pas rappelés dans le descriptif.

- Lorsque des références figurent, elles sont destinées à attirer l'attention de l'Entrepreneur :

- . sur un document de parution récente qui aurait pu échapper à sa sagacité ;
- . sur un détail technique particulier, pour lequel le descripteur n'a pas voulu recopier intégralement un texte figurant dans des documents réputés connus de l'entreprise ;
- . sur une norme NF, NF-DTU ou NF EN dont l'application n'est pas imposée dans le présent marché.

1.1.3 Travaux divers - raccords

- Sont inclus dans la prestation :

- . les échafaudages et travaux préparatoires,
- . tous les travaux de rebouchage et raccords après passage des autres corps d'état,
- . la pose de grilles de ventilation avec raccord éventuels,
- . les garnissages de cadres, plinthes, saignées électriques, etc.
- . découpage appropriés pour passage de canalisations électriques et pour emplacement d'appareillage électrique (prises de courant, interrupteurs, etc.).

1.1.4 Qualité et provenance des matériaux

- Le devis descriptif fait appel à des marques connues pour concrétiser la prestation désirée. L'attributaire restant seul responsable de la tenue de ses ouvrages, il lui appartiendra de faire agréer au Maître d'Ouvrage et au Maître d'Œuvre toute autre provenance nantie de performances au moins équivalentes.

- L'entrepreneur est tenu de ne mettre en œuvre que des matériaux répondant aux exigences de sécurité réglementaires pour les bâtiments recevant du public notamment en ce qui concerne le classement des matériaux à leur réaction au feu.

1.1.5 Sécurité incendie

- Fournir au Maître d'Œuvre tous les procès-verbaux des matériaux utilisés.

1.1.6 Sujétions diverses

- Sont comprises dans la prestation, les sujétions de quelque nature qu'elles soient, y compris échafaudage, etc.

- Toutes les ossatures bois employées par l'attributaire du présent lot devront être obligatoirement traitées au moyen de produit fongicide et insecticide agréé par le fabricant des plaques de plâtre.

- L'attributaire du présent lot sera solidairement responsable avec l'entreprise Menuiserie Intérieure, de l'implantation et de l'aplomb des huisseries.

- Pour les plafonds suspendus, ossatures primaires et secondaires avec suspentes de longueur adaptée aux dimensions de réservation entre le support et le plafond, obligatoirement métalliques et traitées contre l'oxydation.

- Toutes sujétions, d'ancrage, découpe, entailles, réservations passage suivant demande des autres entreprises.

- Protection des parties basses de toutes les cloisons ou doublages par polyane 100 microns relevé de 2 cm mini au-dessus du sol fini, pose agrafée.

- Pour toutes les pièces humides, profilé PVC en U, niveau supérieur à 2 cm minimum au-dessus du sol fini.



1.1.7 Mesures de sécurité

- Toutes les mesures de sécurité devront être prises pendant les travaux pour assurer la sécurité du public et du personnel.
- Pour tous travaux à risque non spécifiés l'entrepreneur est tenu d'informer le Maître d'Ouvrage par écrit, avant son intervention, afin de faire approuver les dispositifs de sécurité et la méthodologie de travail devant être mis en place. En cas de non-respect de cette démarche et incident lié à ces travaux, l'entrepreneur sera seul responsable.

1.2 DEFINITION DES MATERIAUX, PROCEDES

1.2.1 Qualité de mise en oeuvre

- L'ensemble des ouvrages du présent lot sera conforme aux prescriptions techniques des fabricants, des normes et règlements en vigueur ainsi qu'aux différents cahiers des charges intéressant les travaux ci-après.
- Toutes les conditions énumérées dans les DTU précités seront requises afin de garantir une qualité de mise en oeuvre parfaite.
- Le trait de niveau incombera au lot "Gros oeuvre", le report de ce trait après exécution des présents travaux, au présent lot.
- L'attention est spécialement attirée sur les précautions à prendre en ce qui concerne l'isolation acoustique, thermique et la sécurité incendie.
- Le nettoyage préalable, le traçage, la manutention, le stockage, l'outillage et le façonnage correspondront aux demandes.
- Le nettoyage en fin de travaux sera inclus.

1.3 CONNAISSANCE DES LIEUX

1.3.1 Connaissance des lieux :

- L'entrepreneur est réputé avoir, avant remise de son offre, pris connaissance (complète et entière), des lieux, et avoir, si il le jugeait utile, sollicité le Maître d'Œuvre, pour tous renseignements complémentaires utiles. Il est donc réputé avoir pu apprécier l'ensemble des contraintes liées au site, et en avoir tenu compte lors de la remise de son offre.
- Aucune plus-value ne sera accordée après la remise des offres.

1.4 DOSSIER D'INTERVENTION ULTERIEURE et DOE

1.4.1 Dossier DIUO et DOE

Voir document "PRESCRIPTIONS TOUS CORPS D'ETAT".

1.5 GESTION DES DECHETS

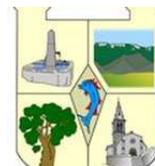
1.5.1 Dossier Gestion des déchets

Voir document "PRESCRIPTIONS TOUS CORPS D'ETAT".

2 DOUBLAGES

2.1 DOUBLAGE PLAQUES DE PLATRE SUR OSSATURE METAL

- Doublage de parois en plaques de plâtre cartonnées à peindre à bords amincis vissés sur ossature métallique.
- Montants types S47 fixés au support par des appuis intermédiaires en matériaux composite avec écartement suivant hauteurs à traiter, fixation des plaques sur l'ossature par vissage espacé d'au plus 30 cm et à 1 cm du bord des plaques.
- Traitement des joints en 3 passes avec bande à joint et enduit suivant fiche technique du fabricant.
- Renforcement vertical en ossature métallique pour les parois devant recevoir des appareils sanitaires ou autres (à cet effet les entreprises de PLOMBERIE et de CHAUFFAGE devront fournir un croquis d'implantation des supports)



- Suivant positionnement mise en œuvre d'une Isolation thermique interposée entre mur et contre cloison.
- A toutes les solutions de continuités prévoir un retour avec une plaque de plâtre BA 13 vissée et renforcement de l'angle par une bande armée toute hauteur.

PLAQUE DE PLATRE HAUTE DURETE

2.1 1 Doublage à ossature métallique avec parement BA13 haute dureté ou hydro, et isolation de 140mm, R=4.35 avec pare-vapeur type Vario Duplex

- Ossature par montants répartis tous les 0.60 m maxi fixés au support par des appuis intermédiaires avec écartement suivant hauteurs à traiter. Système Optima de ISOVER ou équivalent.
- Isolation thermique par une couche en panneaux de laine de verre **de 140mm d'épaisseur de type GR 32 de chez Isover ou techniquement équivalent.**
- **Résistance Thermique R = 4.35m².K/W.**
- **Pare vapeur indéchirable de type Vario Duplex de chez Isover ou équivalent.** Les lès seront étanche par la mise en oeuvre d'un adhésif adapté au pare-vapeur. Valeur Sd de 0.2 à 4.5 m; poids de 80 g/m²; euroclasse E.
- Parement en plaque BA13 haute dureté ou hydro suivant la destination du local.

▣ **Localisation :**

•• :

- **Concerne toutes les parois en contact avec l'extérieur ou des locaux annexes suivant les pièces graphiques de l'architecte.**

RDC	Murs agglos 20cm
Ensemble	Murs existants Refend
	Murs existants en façade
	Poutre BA

ACOUSTIQUE - PERFORE

2.1 2 Doublage en plaques réf. "Gyptone Quattro 40" de placoplatre ou équivalent sur ossature métallique + Laine minérale de 50mm avec plénum de 60mm

- Plafond en plaque de plâtre décorative et acoustique à peindre, à perforations carrées et régulières, et 4 bords amincis, dimensions 1200 x 2400 mm, améliore la qualité de l'air intérieur grâce à la technologie Activ'Air.
- Coefficient d'absorption acoustique alpha w : 0.85
- Réaction au Feu (Euroclasse) : A2-s1, d0
- Taux de perforations : 19
- Fixée sur ossature, avec traitement des joints par bande à joint et enduit suivant prescriptions du fabricant.
- Retour par plaque de plâtre avec traitement des arêtes par renforts de bandes métalliques.
- Fourniture et pose d'une couche d'isolation absorbant acoustique de 50mm d'épaisseur revêtue sur une face d'un voile de verre noir.

▣ **Localisation :**

•• :

- **Suivant pièces graphiques, en périphérie de la grande salle au dessus du niveau +2.95m jusqu'en sous face de plafond rampant.**

RDC	Salle - Espace Utile
-----------	----------------------

DOUBLAGES DIVERS

2.1 3 Doublage en plaque de plâtre sur ossature métallique CF 1h00 + isolation 100mm en laine de roche

- **L'épaisseur de protection à mettre en oeuvre pour une durée de stabilité donnée est fonction du type de plaque utilisé et du facteur de massivité des ouvrages à protéger.**

- habillages de plaques de plâtre constitué de façon suivante:

. **Pour une stabilité au feu 1H00** : deux plaques de plâtre spécial feu type PLACOFLAM 13mm d'épaisseur, classé M1 ou LISAFLAM 13mm d'ép. M0 ou STUCAL 25mm d'ép. M0..

- L'entreprise du présent lot devra justifier par le calcul de la validité de ces solution et augmenter éventuellement le nombre ou la nature ou les épaisseur des plaques. Aucune plus value ne sera acceptée



...Suite de "2.1.3 Doublage en plaque de plâtre sur ossature métalliq..."

après la remise des offres.

- Les joints seront traités selon la technique et avec les produits du fabricant.
- Les angles de la peau extérieure seront renforcés avec une bande armée.
- La mise en oeuvre sera conforme aux procès-verbaux d'essais et aux recommandations du fabricant.
- Sujétions de liaisonnement avec l' adjacent (Cloisons, refend, escalier Etc...) et de renfort pour une parfaite tenue de l'ensemble.
- Incorporation d'une Isolation phonique par une couche en panneaux semi-rigide de laine de roche de 100mm d'ép, interposée entre mur et contre cloison.

▣ **Localisation :**

•. :

- Sur les deux faces de la ferme de séparation du local ventilation, compris habillage de la joue de plancher.

2.2 HABILLAGE MUR A OSSATURE BOIS EN PLAQUE DE PLATRE

parement en plaques de plâtre

- Habillage de murs en ossature bois réalisé avec parement en plaques de plâtre (nombre et nature des plaques suivant positionnement) fixées verticalement sur une ossature métallique.
- Leur talon de vissage et leur entraxe seront conformes au DTU 25.41.
- La mise en oeuvre sera conforme au DTU 25.41 et aux recommandations du fabricant.

- Traitement des joints en 3 passes avec bande à joint et enduit suivant fiche technique du fabricant.

2.2.1 Habillage en plaque BA13HD ou Hydro sur ossature métallique indépendante avec isolation en laine de bois de 80mm d'épaisseur, R=2.11m².K/W.

- Fixation entre sol et charpente sans contact avec le mur bois
- Résistance Thermique R = 2.11m².K/W.

▣ **Localisation :**

•. :

- Concerne les murs de l'extension.

2.3 ISOLATION LAINE DE VERRE

Fourniture et mise en oeuvre d'une isolation verticale en panneaux semirigides de laine de verre référence panolène GR35 d'ISOVER avec pare vapeur papier Kraft bitumé côté face chaude, collés ou agrafés aux parois, pose de bandes PVC adhésives su joints

2.3.1 Panolène gr de 160 mm ép, R=5.00 m².K/W en QND (quantités non définies)

Isolation thermique par une couche en panneaux de laine de verre de 160 mm d'épaisseur de type GR 32 de chez Isover ou techniquement équivalent.

▣ **Localisation :**

•. :

- En plus des surfaces localisées ci-dessus prévoir 30m² d'isolation à positionner suivant instructions du Maître d'oeuvre.
- Cette quantité sera réajustée en fonction de la surface réellement exécutée après commande écrite et sur attachement contradictoire.

3 CLOISONS

3.1 CLOISONS PLAQUES DE PLATRE AVEC OSSATURE

- Ces cloisons seront réalisées par vissage de plaques de plâtre cartonnées à peindre à bords amincis sur une ossature en acier galvanisé.
- L'ossature métallique sera constituée de montant en U en acier galvanisé, montants simple ou double suivant hauteur à traiter,
- Fixation du rail bas sur le sol et en partie haute,
- Traitement des joints suivant fiche technique du fabricant en 3 passes avec bande à joint et enduit,



- Renforcement des angles saillants par pose de bandes armées toute hauteur,
- Fourreau isolant à la traversée des montants pour les canalisations électriques.
- Protection des pieds de cloisons par un polyane de 100 U relevé de 2 cm au-dessus du sol fini, pour les locaux ne recevant pas de protection en pieds de cloison.
- Sujétions de mise en œuvre afin de rompre tout pont phonique entre locaux.
- Renforcement vertical en ossature métallique pour les cloisons devant recevoir des appareils sanitaires ou autres (à cet effet les entreprises de PLOMBERIE et de CHAUFFAGE devront fournir un croquis d'implantation des supports),
- Prévoir les jeux de montage (5mm environ), en tête et en pied de plaque entre les plaques de plâtre et les dalles béton, qui seront ensuite comblés par un mastic souple.
- Toutes autres sujétions de mise en œuvre suivant avis techniques du fabricant.

3.1 1 Cloison type 98/48, avec parements extérieurs en haute dureté ou hydrofuge, avec isolation de 45 mm épaisseur, $Rw+c= 49$ dB

- Chaque parement sera composé de :
 - . une plaque standard de 12.5 mm d'épaisseur,
 - . une plaque haute dureté de 12.5 mm d'épaisseur en règle générale ou hydrofugé pour les locaux humides.
 - Ossature avec montants 48/35 mm simples ou double avec écartements suivant hauteur des cloisons.
 - Interposition d'une isolation en laine de roche de 45 mm d'ép. sans pare-vapeur.
 - Indice d'affaiblissement acoustique: $Rw+c= 49$ dB
 - Cloison coupe-feu 1 h00.
- ▣ **Localisation :**
•• :
- **Concerne l'ensemble des cloisons côtées 10 sur les plans de l'architecte, compris fermeture des gaines techniques, et en dehors des cloisons comptées en carreaux de terre cuite.**

3.1 2 Cloisons séparatives type SAA160 Duo'Tech de Placo ou équivalente, 66dB (A)

- Chaque parement sera constitué d'une plaque de plâtre de 25mm d'épaisseur, avec plaque haute dureté en règle générale ou hydrofugé pour les locaux humides.
 - Double ossature verticale indépendante, alternée, de 48mm, tous les 90cm maxi ou moins suivant hauteur.
 - Interposition de deux couches d'isolation en laine de roche de 50mm d'ép. chacune.
 - Indice d'affaiblissement acoustique $RA= 66$ dB.
 - Protection incendie: EI60
- ▣ **Localisation :**
•• :
- **Concerne l'ensemble des cloisons côtées 16cm sur les plans de l'architecte ceinturant l'ensemble des locaux de la loge, le WC et placards attenants.**

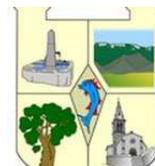
4 PLAFONDS

4.1 PLAFONDS PLAQUES DE PLATRE

PLAFONDS PLAQUES DE PLATRE

- La nature et le nombre de plaques seront adaptés suivant la protection coupe-feu demandée.
- Toutes autres sujétions de mise en œuvre conformément au DTU 25.41 et procès verbal de résistance au feu et aux recommandations du fabricant.
- Les joints seront traités selon la technique et avec les produits du fabricant.

- Plafond avec parement en plaques de plâtre vissées sur une ossature en acier galvanisé.
- Plafond constitué de :
 - . Une ossature en acier galvanisé représentée par des fourrures de portée inférieure à 1.30 m, implantées tous les 0.60 m d'entraxe, elles-mêmes fixées sur des suspentes adaptées fixés au support,
 - . Suivant la nature du support et prescriptions du fabricant prévoir une ossature primaire en profil en acier galvanisé implanté à 1,20 m maximum d'entraxe, fixé au support par l'intermédiaire de suspentes adaptées tous les 3 m maximum.



. Un parement en plaques de plâtre cartonné à peindre à bords amincis fixé perpendiculairement à l'ossature métallique,
 - La nature et le nombre de plaques seront adaptés suivant la protection coupe-feu demandée.
 - Traitement des joints suivant fiche technique du fabricant en 3 passes avec enduit et bande à joints,
 - Sujétion de découpe et renfort d'ossature métallique formant chevêtre pour luminaires etc ...
 - Toutes autres sujétions de mise en œuvre conformément au DTU 25.41 et procès-verbal de résistance au feu et aux recommandations du fabricant.

- Assurer l'étanchéité à l'air par :
 . Si le système d'ossature utilisé nécessite de percer les lés de l'écran pare-vapeur, il est recommandé d'utiliser des suspentes adaptées permettant de garantir l'étanchéité à l'air ou bien de reconstituer l'étanchéité des percements au droit de chaque suspente. Suspente appropriée de type Intégra 2 de chez Isover ou équivalent.

4.1 1 Plafonds avec une plaque BA13 pour pose en horizontal compris ossature primaire.

- ▣ **Localisation :**
 - . :
 - RDC Loge
 - PI 2
 - Placard Loge
 - WC

4.1 2 Plafonds sur ossature métallique avec 2 plaques standard de 12.5mm ép chacune. stable au feu 1/2h, pose sous toiture rampante y/c ossature primaire

- ▣ **Localisation :**
 - . :
 - Sous toiture rampante de la grande salle et des locaux annexes.
 - RDC SAS
 - Ensemble Plafond sous couverture

4.1 3 Plafonds Coupe-Feu 1h00 composé de plusieurs couches de plaques spéciales feu.

- Plafonds Coupe-Feu 1h00 composé de plusieurs couches de plaques de plâtre spéciales feu à bords francs, sans carton, armée dans la masse par deux tissus en fibre de verre, totalement incombustible.
 - La nature, le nombre de plaques et le traitement des joints seront adaptés à la nature du support et à la hauteur du plénum.
 - Toutes autres sujétions de mise en œuvre conformément au DTU 25.41 et procès verbal de résistance au feu et aux recommandations du fabricant.
 - Les joints seront traités selon la technique et avec les produits du fabricant.
 - PV coupe feu à fournir avec l'offre

- ▣ **Localisation :**
 - . :
 - RDC Entrée
 - PI. Elec
 - Rangement 1
 - Rangement 2
 - Rgt 3
 - Rgt 4
 - Zone buvette

4.1 4 Plafonds Coupe-Feu 1h00 rampant sous charpente composé de plusieurs couches de plaques spéciales feu. Avec Ossature primaire.

- Plafonds Coupe-Feu 1h00 composé de plusieurs couches de plaques de plâtre spéciales feu à bords francs, sans carton, armée dans la masse par deux tissus en fibre de verre, totalement incombustible.
 - La nature, le nombre de plaques et le traitement des joints seront adaptés à la nature du support et à la hauteur du plénum.
 - Toutes autres sujétions de mise en œuvre conformément au DTU 25.41 et procès verbal de résistance au feu et aux recommandations du fabricant.
 - Les joints seront traités selon la technique et avec les produits du fabricant.



...Suite de "4.1 4 Plafonds Coupe-Feu 1h00 rampant sous charpente com..."

- PV coupe feu à fournir avec l'offre

▣ **Localisation :**

•••

- **Concerne le plafond rampant sous toiture au dessus du local ventilation.**

RDC Ensemble Plafond sous couverture

PLAFONDS PLATRE ACOUSTIQUE

- Plafond constitué de :

. Une ossature en acier galvanisé représentée par des fourrures, elles-mêmes fixées sur des suspentes en acier phosphatés fixés au support écartement suivant prescriptions du fabricant et nature des plaques.

. Suivant la nature du support et prescriptions du fabricant prévoir une ossature primaire en profil en acier galvanisé implanté à 1,20 m maximum d'entraxe, fixé au support par l'intermédiaire de suspentes adaptées tous les 3 m maximum.

. Un parement en plaques de plâtre cartonées perforées à peindre à bords amincis fixées perpendiculairement à l'ossature métallique tous les 150mm, avec ajustement des plaques permettant d'obtenir la continuité des motifs de perforation. La plaque est revêtue au verso d'un voile de fibre destiné à l'absorption phonique et contre les chutes de poussières.

- Sujétion de mise en œuvre du plafond suivant pièces graphiques de l'architecte.

- Traitement des joints suivant fiche technique du fabricant à l'aide d'enduit sans bande.

- Toutes autres sujétions de mise en œuvre conformément au DTU 25.41 et procès-verbal de mise en œuvre du produit et aux recommandations du fabricant.

- Sujétion de découpe et renfort d'ossature métallique formant chevêtre pour appareillage technique: luminaires, ventilation, chauffage etc ...

4.1 5 Plafond en plaques réf. "Gyptone Quattro 40" de placoplatre ou équivalent pose rampante + Laine minérale de 50mm avec plénum de 60mm

- Plafond en plaque de plâtre décorative et acoustique à peindre, à perforations carrées et régulières, et 4 bords amincis, dimensions 1200x2400mm, améliore la qualité de l'air intérieur grâce à la technologie Activ'Air.

- Coefficient d'absorption acoustique alpha w : 0.85

- Réaction au Feu (Euroclasse) : A2-s1, d0

- Taux de perforations : 19

- Fixée sur ossature, avec traitement des joints par bande à joint et enduit suivant prescriptions du fabricant.

- Fourniture et pose d'une couche d'isolation absorbant acoustique de 50mm d'épaisseur revêtue sur une face d'un voile de verre noir.

▣ **Localisation :**

•••

RDC Salle - Espace Utile

5 ISOLATION

5.1 ISOLATION EN LAINE DE VERRE

- Fourniture et mise en œuvre d'une isolation thermique par déroulage de laine de verre.

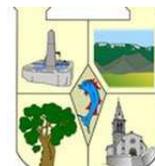
- Croisement des nappes pour éviter tout pont thermique.

- L'étanchéité à l'air devra être totale. A cet effet, des bandes à joints entre lès et à toutes les solutions, devront être posées. L'entreprise devra faire réceptionner l'étanchéité de l'isolation thermique par l'architecte et avoir l'accord écrit avant la réalisation des plafonds, faute de quoi en cas de désaccord elle devra déposer le plafond et reprendre l'étanchéité de l'isolation.

Assurer l'étanchéité à l'air par :

. **Pose juxtaposée et continue de l'écran pare-vapeur puis collage du recouvrement des lés à l'aide d'une bande adhésive incorporée ou rapportée, ou d'un cordon de colle élastique extrudée,**

. **Raccordement de l'écran pare-vapeur avec le mur de maçonnerie à l'aide d'une membrane non tissée munie d'une bande adhésive à coller sur le pare vapeur et d'une toile non tissée à raccorder sur la maçonnerie à l'aide d'une colle, ou d'une grille polyester à raccorder sur le mur de maçonnerie à l'aide d'un mortier colle.**



5.1 1 Isolation horizontale nu en 1 couches de laine de verre 200mm avec RD=5m²K/W

- L'isolation sera mis en oeuvre avant la réalisation de l'ossature du plafond et la mise en oeuvre d'une membrane pare-vapeur étanche à l'air compté dans le chapitre plafonds. Par conséquent l'entreprise du présent lot devra prévoir un système pour le maintien des deux couches de laine de verre avant cette phase.

- Certificat de qualification ACERMI à fournir:
 - . Pour l'isolation nue: I1-S4-O1-L1-E1
- Réaction au feu: A1

▣ **Localisation :**

•. :

RDC Entrée
Zone buvette

5.1 2 Isolation rampante en 2 couches de laine de verre (100+160 mm) nu, R=5.20K/W mini

Isolation rampante en 2 couches de laine de verre (100+160mm).- 1ère couche en laine de verre de 100mm épaisseur avec pare-vapeur kraft Alu, déroulée sur le support en continu. R=2.50 K/W mini
- 2ème couche en laine de verre nu de 160mm épaisseur, déroulée sur la première couche. R=2.70 K/W mini

- Certificat de qualification ACERMI à fournir:
 - . Pour l'isolation revêtue: I1-S4-O1-L1-E3
 - . Pour l'isolation nue: I1-S4-O1-L1-E1
- DTU R7GLES Thk: Classe VA2
- Réaction au feu: M1

▣ **Localisation :**

•. :

- **Sous toiture rampante de la grande salle et des locaux annexes.**
RDC Ensemble Plafond sous couverture

5.1 3 Isolation rampante en 2 couches de laine de verre (100+160mm) avec PV kraft alu, R=5.20 K/W mini

Isolation horizontale en 2 couches de laine de verre (100+160mm).- 1ère couche en laine de verre de 100mm épaisseur avec pare-vapeur kraft Alu, déroulée sur le support en continu. R=2.50 K/W mini
- 2ème couche en laine de verre nu de 160mm épaisseur, déroulée sur la première couche. R=2.70 K/W mini

- Certificat de qualification ACERMI à fournir:
 - . Pour l'isolation revêtue: I1-S4-O1-L1-E3
 - . Pour l'isolation nue: I1-S4-O1-L1-E1
- DTU R7GLES Thk: Classe VA2
- Réaction au feu: M1

▣ **Localisation :**

•. :

- **Concerne les plafonds sous couverture de la grande salle et des locaux annexes,**
- **Concerne le plafond du sas**
RDC SAS

5.1 4 Fourniture et mise en oeuvre d'une membrane d'étanchéité à l'air avec fonction pare-vapeur type VARIO DUPLEX d'ISOVER ou équivalent.

- Toutes sujétions de mise en oeuvre conformément au CPT 3560 V2, avec les accessoires de mise en oeuvre (adhésifs, mastic etc.) développés pour garantir l'étanchéité à l'air de l'ouvrage dans la durée.
- Utilisation de suspentes adaptées avec rondelles type Intégra 2 ou équivalent pour la fixation du plafond.
- Réalisation de l'étanchéité à l'air à l'aide des accessoires de la gamme Vario : mastic Vario DS en périphérie de la toiture, adhésif Vario KB1 au jointolement des lés de Vario Duplex, adhésif Vario Multitape au niveau des conduits aérauliques et œillets adhésifs Passelec au passage des câbles électriques.

▣ **Localisation :**

•. :

- **Sous toiture rampante de la grande salle et des locaux annexes.**
RDC Ensemble Plafond sous couverture



6 DIVERS

6.1 JOUES D'ARRET VERTICALES

- Ossature constituée de profils Standard en acier galvanisé combinée à celle du plafond,
- Joues verticales en plaque de plâtre avec isolation et pare-vapeur.
- Traitement des joints en 3 passes avec enduit et bande à joint suivant fiche technique du fabricant.

6.1.1 Joue d'arrêt en plaques de plâtre sur ossature métallique - QND (Quantité non Définie)

- Ces quantités seront réajustées suivant le nombre réellement exécuté sur attachements contradictoires et après commande écrite du Maître d'Œuvre.
- Joue d'arrêt en plaques de plâtre sur ossature métallique de 0,30 m ht en BA 13.

▣ **Localisation :**

•••

Prévoir une surface de 20m² pour la mise en forme des plafonds suivant instructions de l'architecte.

7 PLAFONDS DECORATIFS ET ACOUSTIQUES

7.1 PLAFOND EN LAINE DE ROCHE

- Plafonds en panneaux autoportants en laine de roche de forte densité.
- Revêtus d'un voile de verre décoratif de couleur, aspect nuagé et sur la face caché d'un voile de verre naturel,
- Coloris et calepinage au choix de l' Architecte.
- Les plafonds seront 100% plan quel que soit le degré d'hygrométrie.
- Les panneaux mis en œuvre ne contiendront aucun élément favorable au développement microbien.
- Le plafond sera posé sur une ossature composée de profilés en T avec la face visible laquée, coloris au choix de l'Architecte,
- Disposées en files parallèles tous les 1200 mm, joints en quinconce et lumières alignées, les porteurs seront suspendus sur leur longueur. Tous les 1200 mm et à 600 mm maximum de leurs extrémités en rive, par une suspente appropriée fixée au support par un procédé adapté à sa nature, recevront perpendiculairement tous les 600 mm une entretoise du même type de 1200 mm dont la semelle effleure la celle des porteurs sans surépaisseur afin de réaliser des modules de 600x600 . Une cornière de rive laquée assurera les jonctions périphériques.
- Suivant la nature du support et prescriptions du fabricant prévoir une ossature primaire en profil en acier galvanisé implanté à 1,20 m maximum d'entraxe, fixé au support par l'intermédiaire de suspentes adaptées tous les 3 m maximum.
- Sujétion de découpe et renfort d'ossature métallique formant chevêtre pour luminaires, grilles et autres appareils incorporés, etc ...
- Fourniture et mise en place de clips et épingles pour le maintien des panneaux,
- Couleur au choix du Maître d'Œuvre dans la gamme du fabricant sachant que l'Architecte se réserve le droit d'utiliser 2 couleurs pour le calepinage des plafonds.

- Couleur au choix de l'architecte dans les Gammes "Eurocolors"
- Coefficient acoustique : $W_{\alpha} = 0.90$ classe A
- Réaction au feu : A2s1d0
- Coefficient de résistance thermique: $\lambda_{DTU} = 0,041 \text{ W/m}^{\circ}\text{C}$.

7.1.1 Plafond type Tonga ou équivalent 600x600x25mm..

- Couleur au choix de l'architecte dans les Gammes "Eurocolors"
- Coefficient acoustique: $W_{\alpha} = 0.90$ classe A
- Réaction au feu: A2s1d0
- Coefficient de résistance thermique: $\lambda_{DTU} = 0,041 \text{ W/m}^{\circ}\text{C}$.
- Compris ossature primaire suivant nécessité.

▣ **Localisation :**

•••

RDCEntrée
Zone buvette



8 PLAFONDS POUR LOCAUX HUMIDES

8.1 DALLES MINERALES LAVABLES

- Plafonds lavables et brossables sans limite dans le temps.
- Ossature apparente de 24mm avec fixation de chaque dalle à l'aide de clip spécial anti soulèvement pour le maintien des panneaux.
- Les ossatures devront toutes être traitées anti-corrosion (classe de laquage supérieure).
- Mise en oeuvre, ossature etc. dito article "Plafonds acoustiques"
- **Suivant la nature du support et prescriptions du fabricant prévoir une ossature primaire en profil en acier galvanisé implanté à 1,20 m maximum d'entraxe, fixé au support par l'intermédiaire de suspentes adaptées tous les 3 m maximum.**
- Sujetion de découpe et renfort d'ossature métallique formant chevêtre pour luminaires, grilles et autres appareils incorporés etc.
- Sujétions de mise en forme les plafonds suivant coupes et détails de l'Architecte.

8.1.1 Plafond HYGIENE PERFORMANCE de 600 x 600 x 40 mm de ECOPHON ou équivalent pose horizontale.

- Classement au feu MO
- Le plafond supportera en permanence jusqu'à 95 % d'humidité relative à 30° sans flèche ni déformation ni dégradation.
- Coefficient d'absorbion acoustique: Alpha W= 0.95
- Le plafond pourra être nettoyable à l'éponge humide une fois par semaine et lavable au jet ou au nettoyeur haute pression 2 fois par an.

□ Localisation : ••• RDC	Arrière Cuisine Circulation SAS 1 Sanitaires WC 2 WC PMR
---	---

9 DIVERS

9.1 PANNEAU DE PLAFOND BASCULANT

- Ossature complémentaire permettant de soulever et de basculer plusieurs modules de plafond en même temps.
- Ossature en acier galvanisé à ailes larges, avec la face apparente laquée dito l'ossature du plafond.
- Système DP des Ets DONN ou équivalent comprenant tous les accessoires pour un parfait fonctionnement et de finition de l'ensemble.

9.1.1 Panneau basculant de 1,80 x 0,60m

- Ossature complémentaire permettant de soulever et de basculer plusieurs modules de plafond en même temps.
- Ossature en acier galvanisé à ailes larges, avec la face apparente laquée dito l'ossature du plafond.
- Système comprenant tous les accessoires pour un parfait fonctionnement et de finition de l'ensemble.

□ Localisation : ••• - Prévoir 2u à répartir suivant instructions de l'architecte. RDC Ensemble QND



10 GENERALITES

10.1 SUJETIONS GENERALES

10.1 1 Documents techniques

- Les travaux du présent lot seront exécutés conformément aux documents cités dans l'énumération des pièces contractuelles du marché ainsi qu'aux normes NF, NF-DTU et NF EN systématiquement applicables au présent marché. Ces documents et normes ne sont donc pas rappelés dans le descriptif.
- Lorsque des références figurent, elles sont destinées à attirer l'attention de l'Entrepreneur :
 - . sur un document de parution récente qui aurait pu échapper à sa sagacité ;
 - . sur un détail technique particulier, pour lequel le descripteur n'a pas voulu recopier intégralement un texte figurant dans des documents réputés connus de l'entreprise ;
 - . sur une norme NF, NF-DTU ou NF EN dont l'application n'est pas imposée dans le présent marché.

10.1 2 Nature et provenance des matériaux

- De première qualité, de provenance et composition agréées.
- Les différents produits constituant un système multicouches devront provenir du même fabricant.
- Quelles que soient les origines des produits mis en œuvre, l'entrepreneur reste seul responsable envers le maître de l'ouvrage, du comportement de ses travaux.

10.1 3 Impression des ouvrages

- L'impression des menuiseries bois ou métalliques et de tous les ouvrages métalliques devront obligatoirement se faire avant la pose.
- Les entreprises mettront les ouvrages à la disposition du peintre dans les divers ateliers ou dans un local du chantier et il devra en assurer l'impression.
- Les bois exsudant des oléorésines subiront les traitements qui leurs sont particuliers.

10.1 4 Sujétions de mise en oeuvre

- Sont incluses dans la prestation sans aucune exception :
- Toutes les sujétions de préparation préalable des fonds suivant le DTU 59.1
- Sont incluses toutes les sujétions de fournitures et d'applications, de finition soignée conformément aux règles de l'art et notamment sujétions :
 - . D'échafaudage.
 - . D'échantillonnage.
 - . De préparations préalables de tous les fonds.
 - . De l'application au pinceau, à la brosse plate, au rouleau, au pistolet
 - . De tracé de rechampi, peinture à plusieurs tons.
 - . De polychromie des locaux, finition mate ou brillante.
 - . Dépose et repose des plaques de propreté, serrures, béquilles, Etc..
 - . L'emploi de teintes fines éventuellement.
- Les éléments de quelque nature qu'ils soient livrés, prépeints ou métallisés, seront soigneusement nettoyés et éventuellement pochonnés avec une peinture du même type que celle déjà appliquée.
- L'entrepreneur du présent lot gardant la responsabilité de la tenue des ouvrages de peinture présentera s'il y a lieu toutes observations concernant la couche d'impression ou primaire déjà appliquée sur les éléments précités.
- Protection des ouvrages adjacents.
- Les peintures seront appliquées sur tous types de supports.

10.1 5 Nettoyage des locaux

- L'entreprise du présent lot doit la préservation et le nettoyage de tous les ouvrages, appareils sanitaires, robinetteries, faïences, revêtement de sols, plinthes, vitrages, murs Etc...
- Cette prestation est reprise en fin du CCTP.

10.1 6 Mode de métré :

- 1/ MENUISERIE:
 - Portes : . Ouvrant=Surface x 1,10 coef x 2 faces.



...Suite de "10.1 6 Mode de métré ..."

- . Dormant=Linéaire x 0,25 m développé.
- Fenêtres : Surface nominale x 2 faces.
- Plinthes, couvre joints, baguettes Etc... = Linéaire x 0,15 m développé mini.
- Volets bois : Surface nominale x 2 faces x coef 1.10
- Persiennes : surface nominale x 3 faces.

2/ SERRURERIE :

- Barreaudage, garde corps, grilles de ventilation : = Surface x 3 faces.
- Main courante : . P < à 0,15 dév = 0,15 dév x Linéaire.
. P > à 0,15 dév = Périmètre x Linéaire.

3/ PLOMBERIE CHAUFFAGE - CHAUFFAGE:

- Canalisations : . Ø < 40 mm = 0,15 dév x Linéaire.
. Ø > 40 mm = Périmètre x Linéaire.

4/ SURFACE PAROIS : (pour peinture ou plâtrerie).

- Surface réelle vue, ouvertures déduites, sans plus-value pour rechapie ou autre, mais avec un minimum de 0,50 m²
- Minimum de largeur : 0,15 m.
- Minimum de développé : 0,15 m.

11 ENDUITS INTERIEURS

11.1 ENDUIT PELLICULAIRE

- Application d'un enduit mince résistant à l'eau, type enduit fin super ciment blanc exécuté en 2 passes projetées
- Finition des surfaces lisses, aptes à recevoir les peintures,
- Avivage de toutes les arêtes et pose d'arêtes métalliques inoxydables toute hauteur à incorporer dans les angles saillants.
- Garnissage préalable de toutes les huisseries incorporées dans les murs.

11.1 1 Enduit pelliculaire sur parois

▣ **Localisation :**

•••

Préparation de tous les parements en béton apparents à l'intérieur. Concerne notamment les poteaux.

11.2 ENDUIT PLATRE SUR EXISTANT

- Préparation des fonds existants y compris piquage des fonds defectueux et évacuation des gravâts.
 - Enduit de 12 mm ép... dressé entre nus et repères, finition par lissage, à base de plâtre fin de LAFARGE PLATRES ou équivalent, exécuté en 2 passes.
 - L'enduit à réaliser doit présenter une dureté superficielle de 65 shore C.
 - Une bonne adhérence sous le choc.
 - Une résistance satisfaisante au poinçonnement.
 - Un parement dressé aux nus et repères et lissé.
 - Toutes les arêtes saillantes seront obligatoirement pourvues d'une garniture inox ou PVC sur toute leur hauteur.
 - Raccords d'enduit après passage des divers corps d'état aux frais des entreprises intéressées.
 - Pose de toutes les grilles de ventilation Etc... fournies par les divers attributaires.
 - Sur tous les supports béton le maçon aura préalablement réalisé un gobetis d'accrochage au mortier.
 - sur support existants, bouchement préalable au droit des saignées laissées par les démolitions de cloisons, toutes sujétions de préparation des surfaces existantes (griffage, arrachage de revêtements, etc...) raccordement sur existant découpe, piquage des fonds defectueux et évacuation des gravâts, etc ...
 - Tous ces travaux seront exécutés conformément au DTU 25.1
- Enduit à base de plâtre exécuté en 2 passes, finition par lissage ou frotté fin suivant la nature des parements existants,
- Bouchement préalable au droit des saignées laissées par les démolitions de cloisons,



- Toutes sujétions de préparation des surfaces existantes (griffage, arrachage de revêtements, etc.)
raccordement sur existant découpe, piquage des fonds defectueux et évacuation des gravâts, etc.

11.2 1 Raccords d'enduit plâtre ponctuel sur parois en QND (Quantité Non Définie).

- Y découpe soignée et piquage pour raccordement sur existant.
- Cette quantité sera réajustée suivant la surface réellement exécutée après commande écrite du Maître d'oeuvre et sur attachements contradictoires.
- Quantité minimale 0.50 m2

▣ **Localisation :**

- . :
- Prévoir 50m²

11.3 ETANCHEITE A L'AIR

11.3 1 Enduit projeté pour étanchéité à l'air

- Le produit est un revêtement technique intérieur à base de gypse permettant de renforcer les performances d' 'étanchéité à l'air </Conseils-et-Prescription/Conseils-reglementations/La-reglementation-thermique/L-etancheite-a-l-air-au-caeur-de-la-RT-2012>de l'habitat en **5 mm d'épaisseur**.
- Il contribue activement à l'amélioration de l'efficacité énergétique du bâtiment en traitant les fuites d'air parasites de la maçonnerie et les points singuliers (menuiseries extérieures, plafonds, liaisons des planchers).
- Le principe consiste à projeter un revêtement technique intérieur sur l'intégralité des murs maçonnés et des jonctions menuiseries/maçonnerie, plafond/maçonnerie, avant la mise en œuvre de l'isolation intérieure.
 - . améliore les performances d'étanchéité à l'air des doublages (collés ou sur ossatures) du bâtiment en réduisant les fuites d'air.
 - . traite simultanément les murs maçonnés et les jonctions menuiseries/maçonnerie et plafond/maçonnerie
 - . est un système par projection
- Système , mise en oeuvre suivant préconisations du fabricant

▣ **Localisation :**

- . :
- **Concerne tous les murs en agglos en contact avec l'extérieur.**
- RDCMurs agglos 20cm

12 PEINTURES SUR PAROIS ET PLAFONDS

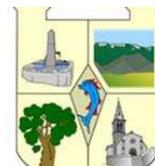
12.1 PEINTURE MATE (Ecolabel)

- Préparation des fonds et mise en Œuvre conformément à la Norme NF P 74.201.1
- Application d'une peinture mate à base de résine acrylique en dispersion aqueuse, **bénéficiant de l'Ecolabel européen.**
- Aspect : mate.
- . Classification AFNOR NF T36-005 : Famille I- Classe 7b 2
- Classement au feu : M1
- Coloris au choix de l'Architecte.

12.1 1 Laque mate sur plafond

- Nature et qualité du subjectile : soit enduit à base de plâtre lissé soit plaques de parement en plâtre à épiderme cartonné.

Réhabilitation de la salle des fêtes
 CHÂTEAUDOUBLE (26120)
 CCTP Lot N°05 CLOISONS - PLAFONDS - PEINTURES



...Suite de "12.1 1 Laque mate sur plafond..."

- Etat de finition recherché : type A
- Aspect : mat.

▣ **Localisation :**

•• :

RDC	Loge
	PI 2
	Pl. Elec
	Placard Loge
	Rangement 1
	Rangement 2
	Rgt 3
	Rgt 4
	SAS
	Salle - Espace Utile
	WC
Ensemble	QND

12.2 LAQUE SATINEE (Ecolabel)

- Préparation des fonds et mise en Œuvre conformément à la Norme NF P 74.201.1
- Application d'une laque à base de résine acrylique en dispersion aqueuse, **bénéficiant de l'Ecolabel européen.**
- Aspect : satiné.
- . Classification AFNOR NF T36-005 : Famille I- Classe 7b 2
- Classement au feu : M1
- Coloris au choix de l'Architecte.

12.2 1 Laque satinée tendue sur parois

- Nature et qualité du subjectile: suivant positionnement soit enduit plâtre lissé, soit plaques de parement en plâtre à épiderme cartonné, soit enduit ciment frotté fin.
- Etat de finition recherché: type A
- Préparation suivant DTU 59.1 comprenant enduit de ratisage, ponçage
- Aspect: mate satiné tendu.
- Couleur et aspect au choix de l'architecte.

▣ **Localisation :**

•• :

RDC	Arrière Cuisine
	Circulation
	Dégt WC Extérieur
	Entrée
	Loge
	PI 2
	Pl. Elec
	Placard Loge
	Rangement 1
	Rangement 2
	Rgt 3
	Rgt 4
	SAS 1
	Salle - Espace Utile
	Sanitaires
	WC
	WC 2
	WC PMR
	Zone buvette

13 PEINTURES SUR OUVRAGES BOIS

13.1 LAQUE NATURELLE SUR BOIS

- Tous travaux préparatoires et sujétions de mise en oeuvre suivant la Norme NF P 74.201.1
- Produit **bénéficiant de l'Ecolabel européen.**



13.1.1 Laque satinée sur bois Intérieurs

- Nature et qualité du subjectile : Bois et dérivés, portes prépeintes
- Etat de finition recherché : Type A
- Aspect : Satiné.

▣ **Localisation :**

•••

Concerne les ouvrages suivants décrits et localisés dans le CCTP du lot MENUISERIE:

- toutes les portes intérieures pleines, vitrées, coupe-feu ou pare-flamme, y compris huisseries,
- les façades techniques,
- les trappes d'accès aux gaines techniques,
- les couvre-joints,
- les fourrures d'arrêt de doublages,
- La baie libre de la loge

13.2 LASURE NATURELLE

- Tous travaux préparatoires et sujétion de mise en oeuvre conformément à la Norme NFP 74 2011
- Couleur au choix du Maître d'Oeuvre dans la gamme du Fabricant.
- Produit **bénéficiant de l'Ecolabel européen.**
- Respect des conditions et prescriptions définies par le D.T.U. 59.1

13.2.1 Lasure sur passes de toitures.

▣ **Localisation :**

•••

- Sur les passes de toitures: bandeaux de rives, d'égoûts et habillages de sous-faces en débords.

14 PEINTURES SUR OUVRAGES METALLIQUES

14.1 LAQUE NATURELLE SUR OUVRAGES METALLIQUES

- Tous travaux préparatoires et mise en Oeuvre conformément à la Norme N FP 74. 201.1
- Classification suivant la Norme NFT 36 005: Famille I, classe 4a.
- Coloris au choix du Maître d'Oeuvre.
- Produit **bénéficiant de l'Ecolabel européen.**

14.1.1 Laque sur ouvrages métalliques intérieurs

- Nature et qualité du subjectile: Subjectiles métaux ferreux avec primaire inhibiteur de corrosion ou acier galvanisé ou non ferreux (PVC, cuivre etc..) suivant position.
- travaux intérieurs ou extérieurs suivant positionnement.
- Etat de finition recherché : Type B
- Aspect: Brillant.
- Produit bénéficiant de l'Ecolabel européen.

▣ **Localisation :**

•••

Concerne les ouvrages suivants décrits et localisés dans les CCTP des lots suivants :

CHARPENTE-COUVERTURE:

- Les ouvrages en fer apparents pour la fixation des pièces de bois,

ZINGUERIE:

- Les descentes en zinc,

MENUISERIE INTERIEURE BOIS:

- Les ferrages des portes, des trappes de visites, des façades de gaines techniques,

SERRURERIE:

- Les portes métalliques,
- Les barreaudages,



...Suite de "14.1 1 Laque sur ouvrages métalliques intérieurs..."

- Les garde-corps,
- Les mains courantes.
- Les barres d'appuis
- Les trappes d'accès aux locaux techniques,
- Les grilles de ventilation,

ASCENSEUR:

- Les portes palières sur les deux faces y compris calfeutrements métalliques en façade de tous les niveaux desservis,

PLOMBERIE - CHAUFFAGE:

- Toutes les canalisations apparentes de chauffage, d'eau froide, d'eau chaude, d'évacuation et les gaines VMC dans tous les locaux.

15 DIVERS

15.1 NETTOYAGE

15.1 1 Nettoyage des locaux avant livraison en 2 fois

- L'entreprise du présent lot doit la préservation et le nettoyage de tous les ouvrages,
- Un premier nettoyage sera réalisé avant la réception. Après réalisation des retouches et reprises, l'entreprise devra réaliser une deuxième intervention pour la livraison du bâtiment et de ses abords immédiats dans un parfait état de propreté.

- Nettoyage des vitrages et encadrements menuiseries à l'intérieur et à l'extérieur.
 - . Nettoyage des vitrages sur les 2 faces, carreau par carreau, à l'aide de produits appropriés compatibles avec la nature des joints de vitrage.
 - . Enlèvement de toutes les tâches de peinture sachant qu'en cas d'utilisation de lames de rasoir une réception préalable des supports devra être faite avant tout travaux.
 - . Nettoyage des encadrements de menuiseries, lisses intermédiaires, garnitures, ferrages ferme-portes etc.

- Nettoyage des revêtements muraux en carrelage :
 - . Nettoyage par tous moyens appropriés permettant d'enlever toutes les tâches de peinture et autres, lessivage des surfaces avec des produits appropriés ne dégageant pas de composés organiques volatils (COV), grattage, etc.

- Nettoyage des sols et plinthes en carrelage ou béton ou matériaux similaires :
 - . Balayage soigné de toutes les surfaces de sol,
 - . Décapage des surfaces réalisé au moyen de monobrosse avec disque adapté à la surface traitée, lavage, séchage, etc. pour obtenir un sol exempt de toutes tâches quel'elles soient avec des produits appropriés ne dégageant pas de composés organiques volatils (COV).

- Nettoyage des sols collés :
 - Nettoyage et enlèvement des traces de peintures et autres.
 - Décapage des surfaces avec un monobrosse disque rouge, et utilisation de produits appropriés ne dégageant pas de composés organiques volatils (COV) ou équivalent compatible avec le revêtement de sol.
 - Elimination avec aspirateur à eau, rinçage.
 - Application d'une émulsion acrylique autolustrante type PROTECT+ QUARTZ 100 COMPLETO PROTECTOR ou équivalent. Déposée en fine pellicule avec le faubert ou le balai applicateur en deux couches. Laisser sécher entre chaque couche.
 - **Avant toute application des produits et utilisation des disques l'entreprise devra vérifier la compatibilité avec les revêtements.**

- Nettoyage des menuiseries intérieures :
 - . Nettoyage et dépoussiérage des portes et divers éléments menuisés

**Réhabilitation de la salle des fêtes
CHÂTEAUDOUBLE (26120)
CCTP Lot N°05 CLOISONS - PLAFONDS - PEINTURES**



...Suite de "15.1 1 Nettoyage des locaux avant livraison en 2 fois..."

. Dépoussiérage par tous moyens appropriés de l'ensemble des éléments.

- Nettoyage des appareils divers :

. Nettoyage et dépoussiérage des appareils électriques (luminaires, commandes, prises etc.)

. Des appareils de chauffage (radiateurs, canalisations, etc.)

. Nettoyage des appareils sanitaires

. Nettoyage par tous moyens appropriés, enlèvement de toutes les tâches de peinture sur appareils et robinetteries.

Nettoyage des abords sur l'ensemble de la propriété :

. Balayage général des surfaces de voiries,

. Enlèvement des déchets divers, balayage général des surfaces de voiries.

. Nettoyage au karcher des sols (enrobés, désactivés..) des espaces dans l'enceinte du chantier et des abords immédiats.

▣ **Localisation :**

- **Concerne tous les locaux sans exception y compris les abords immédiats**